

La région compte, fin 2021, près de **3150 places d'accueil⁽¹⁾ pour enfants et adolescents en difficulté sociale**, soit un **taux d'équipement en établissements de l'aide sociale à l'enfance de 5,2 places pour 1000 jeunes de 0-20 ans**. Le taux est de **6,0 ‰ au niveau national**. Il varie en région de 3,2 ‰ dans le Cher et le Loiret à 8,1 ‰ dans l'Eure-et-Loir.

Les bénéficiaires de l'aide sociale départementale à l'enfance peuvent soit faire l'objet d'une mesure de placement hors du milieu familial, soit être bénéficiaires d'actions éducatives tout en continuant, généralement, à vivre dans leur famille.

Au total, les mesures d'aide sociale à l'enfance (enfants accueillis à l'ASE) concernent **1,2 % des enfants âgés de 0 à 20 ans en France**, fin 2021. Cela concerne, dans les départements de la région, 1,0 % des 0-20 ans de l'Indre-et-Loire et 1,7 % des jeunes du Cher.

Fin 2021, **le taux de mesures ASE (mesures de placements et actions éducatives)** concerne en France **2,3 % des enfants âgés de 0 à 20 ans en France**. Cela varie dans les départements de la région de 1,7 % des 0-20 ans de l'Indre-et-Loire à 3,1 % des jeunes du Cher et du Loir-et-Cher.

Fin 2021, **le taux d'actions éducatives (AED et AEMO) représente en France, 1,0 % des 0-20 ans**. Cela varie en région de 0,8 % dans l'Indre-et-Loire à 1,6 % dans le Loir-et-Cher.

Les actions éducatives regroupent :

- les actions éducatives à domicile (AED), qui sont les décisions administratives à la demande ou en accord avec les parents et qui doivent apporter un soutien aux jeunes concernés ainsi qu'à leurs familles;
- les actions éducatives en milieu ouvert (AEMO), décidées par le juge des enfants, qui présentent un caractère contraignant vis-à-vis de la famille.

Fin 2021, les **actions éducatives à domicile** représentent en France, **30,0 % de l'ensemble des actions éducatives**. L'Indre (17,0 %) a le taux le plus faible des départements de la région et le Loiret (62,6 %) le plus élevé.

Au total, les **actions éducatives à domicile** représentent en France, fin 2021, **13,7 % des mesures ASE**. En région, cela varie de 8,5 % dans l'Indre à 32,3 % dans le Loiret.

Fin 2021, en France hexagonale, les **mesures judiciaires** ont concerné **74,8 % des enfants confiés**. En région, le Loir-et-Cher (74,6 %) a le taux le plus faible et l'Indre (89,6 %) le plus élevé.

Fin 2021, en France hexagonale, **7,4 % des placements sont des placements directs**. En région, il varie entre 4,8 % dans le Loir-et-Cher et 7,2 % dans l'Eure-et-Loir ■

1. Les établissements d'accueil mère et enfant ont pour objectif d'aider les femmes enceintes ou les mères isolées accompagnées d'enfant(s) de moins de trois ans qui ont besoin d'un soutien matériel et psychologique. Les foyers de l'enfance accueillent des enfants, des adolescents et des jeunes majeurs (6 à 21 ans) en difficultés sociales et familiales, confiés au Conseil départemental. Suivant les structures, l'âge et les besoins de l'enfant, l'accueil peut se faire en internat, en studio ou en familles d'accueil. Les maisons d'enfants à caractère social (Mecs) sont spécialisées dans l'accueil temporaire de mineurs. Une Mecs peut accueillir des mineurs au titre de la protection de l'enfance (article 375 du Code civil) ou de la prévention de la délinquance (ordonnance du 2 février 1945 sur l'enfance délinquante). Les centres de placement familial socio-éducatif sont destinés à accueillir, dans le cadre de la protection administrative ou judiciaire de l'enfance, des jeunes éloignés de leur famille en raison des difficultés d'ordre social ou éducatif, avec le concours d'assistantes maternelles salariées du centre qui participent étroitement à la mise en œuvre du projet pédagogique propre à chacun d'eux, en les recevant à leur domicile.

données générales

Lits ou places installés au 31.12.2021 par catégorie d'établissements — Taux d'équipement

Type d'accueil	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire	France hexagonale
Établissements d'aide sociale à l'enfance								
Établissements d'accueil mère-enfant								
<i>Nombre de places</i>	75	28	9	28	20	30	190	5133
Pouponnières à caractère social								
<i>Nombre de places</i>	0	0	0	0	0	0	0	875
Foyers de l'enfance								
<i>Nombre de places</i>	82	104	36	45	6	67	340	11 641
Maisons d'enfants à caractère social (Mecs)								
<i>Nombre de places</i>	0	585	170	543	276	343	1 917	57 471
Structures intermédiaires de placement social								
<i>Nombre de places</i>	0	0	0	0	0	0	0	1 409
Lieux de vie et d'accueil								
<i>Nombre de places</i>	24	11	0	0	7	0	42	2 942
Villages d'enfants								
<i>Nombre de places</i>	0	50	0	98	0	57	205	1 654
Centres de placement familial socio éducatif								
<i>Nombre de places</i>	60	270	0	0	116	0	446	12 287
Taux d'équipement en établissements de l'aide sociale à l'enfance au 31.12.2021 pour 1 000 jeunes de moins de 20 ans	3,2‰	8,1‰	5,1‰	5,9‰	5,8‰	3,2‰	5,2‰	6,0‰

Sources : Panorama statistique 2022 Jeunesse, sports, cohésion sociale (DREES, Finess, enquête Aide sociale; DREETS; Insee, estimation de population 2022)

Données	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Centre-Val de Loire	France hexagonale
Taux de mesures d'ASE (mesures de placements et actions éducatives) dans la population des 0-20 ans* au 31.12.2021	3,1 %	2,2 %	2,9 %	1,7 %	3,1 %	2,3 %	ND	2,3 %
Taux de mesures de placement (enfants accueillis à l'ASE) dans la population des 0-20 ans* au 31.12.2021	1,7 %	1,2 %	1,4 %	1,0 %	1,5 %	1,1 %	ND	1,2 %
Taux d'actions éducatives (AED et AEMO) dans la population des 0-20 ans (en %) au 31.12.2021	1,3 %	1,0 %	1,4 %	0,8 %	1,6 %	1,2 %	ND	1,0 %
Part des actions éducatives à domicile (AED) dans l'ensemble des actions éducatives (en %) au 31.12.2021	36,1 %	25,3 %	17,0 %	31,8 %	35,5 %	62,6 %	ND	30,0 %
Part des actions éducatives à domicile , dans l'ensemble des mesures d'ASE (en %)* au 31.12.2021	15,6 %	11,8 %	8,5 %	14,2 %	18,3 %	32,3 %	ND	13,7 %
Part des mesures judiciaires parmi les enfants confiés (en %)* au 31.12.2021	76,8 %	77,3 %	89,6 %	84,0 %	74,6 %	85,3 %	ND	74,8 %
Part des placements directs dans les mesures de placement (en %)* au 31.12.2021	6,8 %	7,2 %	5,0 %	6,1 %	4,8 %	5,4 %	ND	7,4 %

*Sources : Insee (Indicateurs sociaux départementaux - Cnis) ; Drees, Enquête Aide sociale ; Insee, estimations provisoires de population au 01/01/2022

VALEURS COMMENTÉES